



Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020 : L'engagement de l'Association mondiale de la route

Présentée au Congrès annuel de l'ATC
Fredericton, 15 octobre 2012





État de situation

Contexte

- Rapport de la Commission pour la sécurité routière mondiale en 2009
 - Soutenu par un large éventail de personnalités publiques et par le Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière (UNRSC)
 - En faveur d'une décennie d'action :
 - Entreprendre des activités à long terme et coordonnées en faveur de la sécurité routière à l'échelle locale et nationale.



Contexte

- Reconnaissance de l'ampleur du problème
 - Plus de 3000 décès par jour
 - De 20 M à 50 M de personnes survivent à des accidents qui provoquent des traumatismes handicapants
 - 90 % des décès surviennent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire possédant moins de la moitié de véhicules immatriculés
 - Conséquences économiques :
 - 1 % à 3 % du PNB de chaque pays
 - soit plus de 500 G\$ US au total.



Contexte

- Nouvel élan en faveur de la sécurité routière
 - Crise reconnue de la sécurité routière ayant des effets dévastateurs sur l'économie et la société
 - Beaucoup d'initiatives efficaces
 - Beaucoup d'activités internationales rendant compte de la gravité de la situation et des conséquences néfastes
 - Question de politique mondiale
 - Interpelle les États membres de l'ONU et la communauté internationale



Les étapes ayant conduit à la Décennie d'action de l'ONU

- Novembre 2009
 - Sollicitée par la Déclaration ministérielle de Moscou
- Mars 2010
 - Menée par la Russie et soutenue par 100 pays
 - Déclarée par l'Assemblée générale des Nations Unies
 - Mandat confié à l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
- But :
 - Stabiliser et réduire le nombre prévu d'accidents routiers mortels partout dans le monde d'ici 2020
- 11 mai 2011
 - Lancement de la Décennie d'action





Plan mondial pour la Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020



 DÉCENNIE D'ACTION POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2011-2020

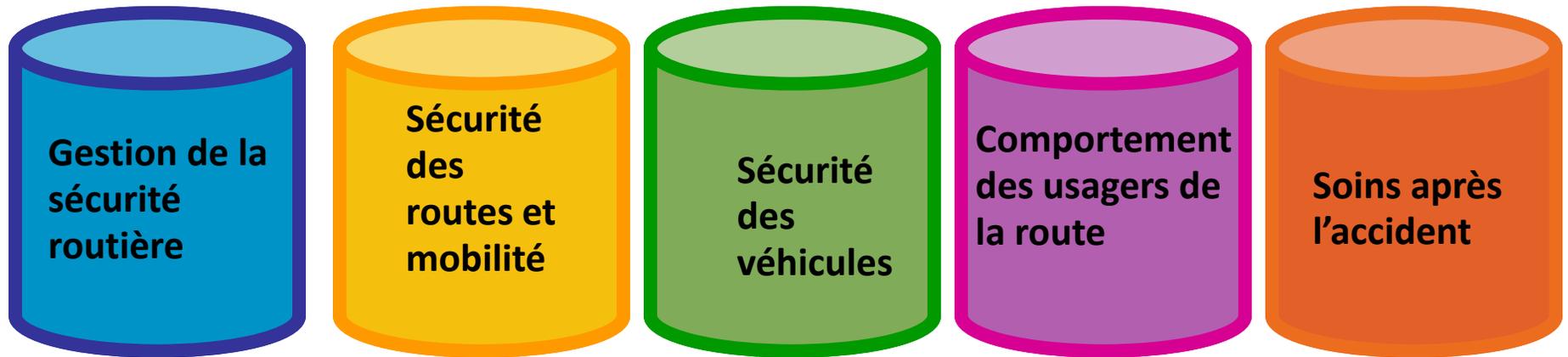


Le plan mondial

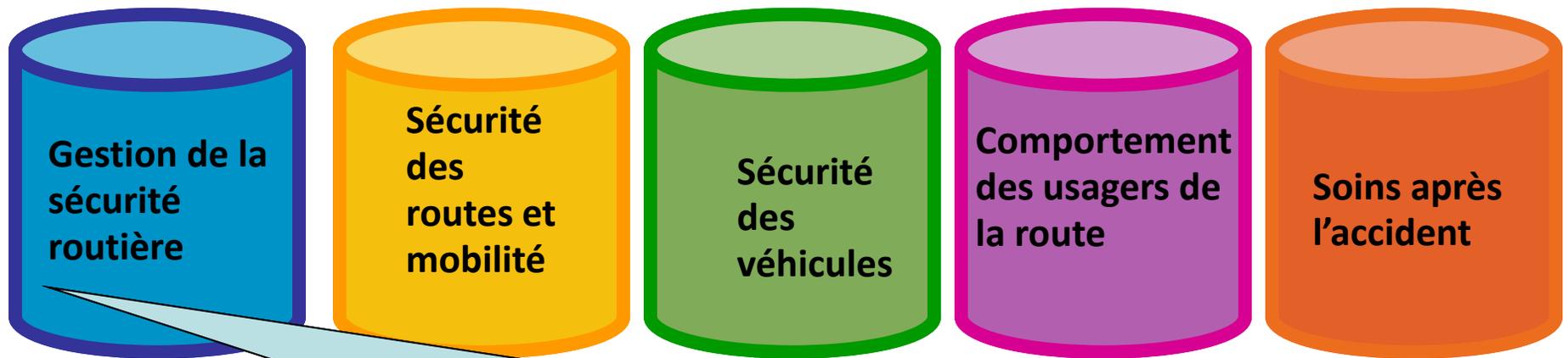


www.decadeofaction.org

Les 5 volets du Plan

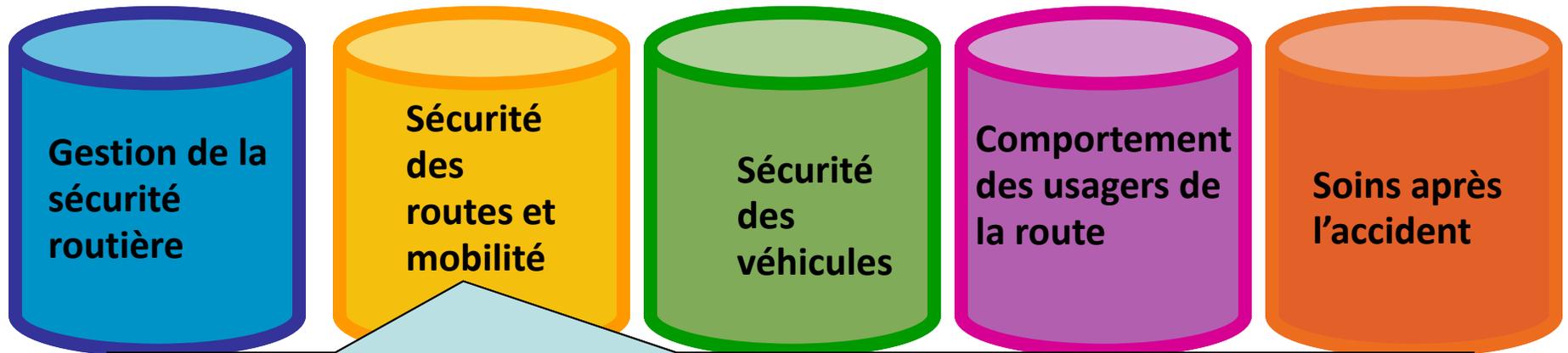


Les 5 volets du Plan



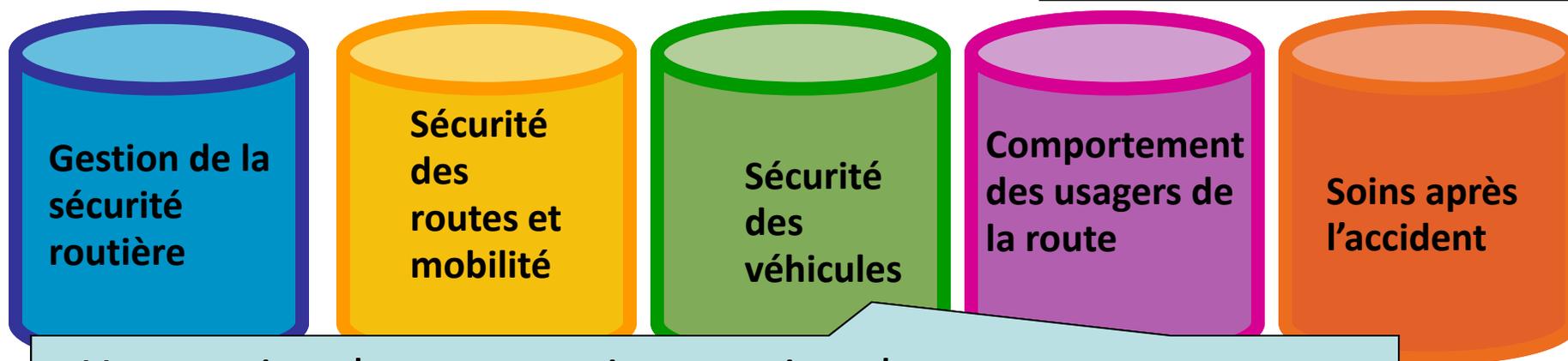
- Concevoir et mettre en pratique des outils de sécurité routière
- Encourager la création de partenariats multisectoriels
- Élaborer des stratégies, des plans et des objectifs nationaux en sécurité routière
- Diriger et suivre la mise en œuvre et leurs résultats

Les 5 volets du Plan



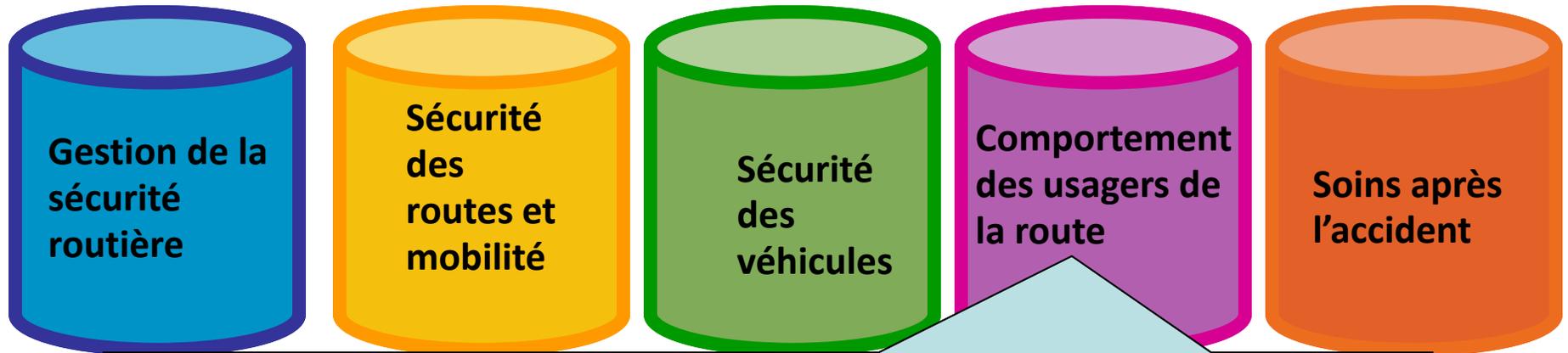
- Améliorer la sécurité et les mesures de protection sur les réseaux pour l'ensemble des usagers en assurant une planification, une conception, une construction et une exploitation tenant compte de la sécurité routière
- Explorer différents modes de transport et types d'infrastructures sécuritaires

Les 5 volets du Plan



- Harmoniser les normes internationales
- Élaborer des programmes d'information sur l'évaluation des véhicules
- Inciter à équiper les nouveaux véhicules des équipements sécuritaires minimaux et des nouvelles technologies en sécurité routière
- Encourager les gestionnaires de parcs de véhicules à acheter, utiliser et entretenir des véhicules sécuritaires

Les 5 volets du Plan



- Mieux faire connaître les facteurs de risque à l'usager
- Faire appliquer les lois et les normes
- Mettre au point et promouvoir des politiques et des pratiques globales pour faire baisser le nombre d'accidents de la route liés à une activité professionnelle
- Promouvoir l'instauration d'une obtention progressive du permis de conduire pour les nouveaux conducteurs

Les 5 volets du Plan



**Gestion de la
sécurité
routière**

**Sécurité
des
routes et
mobilité**

**Sécurité
des
véhicules**

**Comportement
des usagers de
la route**

**Soins après
l'accident**

- Accroître la capacité de réponse aux situations d'urgence
- Créer un téléphone d'urgence national unique
- Développer des systèmes de soins de traumatologie en milieu hospitalier
- Assurer un appui et des soins de réadaptation précoces aux victimes de la route
- Favoriser la réalisation d'enquêtes approfondies sur les accidents et une réponse juridique efficace



VOTRE Contribution

La Décennie de tous

*Engagement
volontaire*





La contribution de l'AIPCR

Déclaration du Conseil de l'AIPCR

- L'Association mondiale de la route
 - Née en 1908 d'une préoccupation pour la mobilité de la population
 - Aujourd'hui :
 - Mobilité durable, en sécurité et en respect de l'environnement
 - La sécurité routière fait partie intégrante de la mobilité durable puisque ses enjeux croissent avec l'augmentation de la motorisation des populations



Déclaration du Conseil de l'AIPCR

- Multiples solutions aux problématiques de sécurité routière :
 - nécessitant une action concertée et structurée pour agir efficacement sur l'amélioration de la sécurité
 - L'engagement et le leadership des gouvernements dans la lutte contre l'insécurité deviennent une condition de réussite de toute action!
- Dans ce contexte, l'AIPCR :
 - tient à réaffirmer à la communauté routière mondiale son rôle de plaque tournante des échanges de bonnes pratiques sur la sécurité routière;
 - souhaite s'inscrire dans cette initiative des Nations Unies.



Déclaration du Conseil de l'AIPCR

- Adoption, lors du Congrès mondial de la route de Mexico en septembre 2011, d'une déclaration appuyant la Décennie d'action en matière de sécurité routière de l'ONU
 - Disponible sur le site de l'Association :
 - www.piarc.org
 - Se décline en 9 points



Déclaration du Conseil de l'AIPCR

- 1. Encourage** ses gouvernements membres à poursuivre l'élaboration de grandes stratégies nationales de sécurité routière dans l'objectif de réduire le nombre de blessés et de tués, selon les objectifs que s'est fixés la Décennie d'action des Nations Unies
- 2. Encourage** ses membres régionaux, collectifs et individuels à poursuivre et à mettre en valeur leurs actions en cours, afin de mettre en place de meilleures politiques et pratiques de sécurité routière, et de définir les moyens qui leur permettront de réaliser ces actions



Déclaration du Conseil de l'AIPCR

- 3. Demande** au Comité exécutif de poursuivre des relations structurées avec le Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière, ainsi qu'avec d'autres organisations et structures, afin de définir les domaines dans lesquels l'Association peut contribuer aux initiatives recommandées dans le cadre du programme de la Décennie d'action;
- 4. S'engage** à mettre à profit sa place unique et la diversité de ses membres pour faciliter la communication et établir des liens entre le Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière et les responsables des administrations routières nationales



Déclaration du Conseil de l'AIPCR

5. **Invite** le Comité exécutif à recenser les productions de l'Association relatives à la sécurité routière et à encourager le développement de nouvelles productions et de mises à jour, afin d'enrichir les connaissances et les capacités des responsables politiques, des administrations routières et des techniciens
6. **Demande** au Comité exécutif de s'assurer que le prochain Plan stratégique de l'Association soutiendra des initiatives liées à la Décennie d'action des Nations Unies, en cohérence avec sa mission et ses compétences, notamment l'élaboration et le perfectionnement de rapports et d'outils, l'étude de sujets novateurs dans le domaine de la sécurité routière, et toute autre initiative appropriée



Déclaration du Conseil de l'AIPCR

- 7. Décide** de faire en sorte que le programme de séminaires internationaux prévu par ses prochains plans stratégiques couvrira des sujets concernant les pays engagés dans la réalisation des objectifs de la Décennie d'action de l'ONU
- 8. S'engage** à ce que la Décennie d'action figure parmi les sujets envisagés au Congrès mondial de la route 2011 à Mexico, ainsi qu'aux autres congrès prévus au cours de la Décennie



Déclaration du Conseil de l'AIPCR

- 9. Décide** que l'Association mondiale de la Route sera attentive à l'avancement des initiatives prises dans le monde afin de réaliser les objectifs de la Décennie d'action des Nations Unies, qu'elle se fixera un rôle actif dans les actions menées par les Nations Unies en faveur de la Décennie, et évaluera en permanence comment elle peut contribuer favorablement aux initiatives nationales correspondantes menées par ses membres



Participation de l'AIPCR à l'UNRSC

(Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière)

- Créé en 2004
- Objectif :
 - Promouvoir et renforcer la collaboration internationale afin de diminuer les blessures découlant d'accidents de la route.
- Participants
 - OMS
 - Commissions régionales de l'ONU
 - Organisations internationales
 - Gouvernements
 - Organisations non gouvernementales
 - Fondations et entités du secteur privé
- Dernière rencontre en avril 2012
 - Faits saillants :
 - Bilan de la 1ere année de la Décennie d'action
 - Programmation des travaux des différents groupes de travail liés aux 5 volets du Plan mondial
 - Plusieurs pays progressent dans le développement de plans d'action en lien avec le plan global
 - Plus de 100 pays ont identifié des sujets prioritaires
 - Décision de tenir la deuxième semaine sur la sécurité routière du 6 au 12 mai 2013 sur le thème de la sécurité des piétons

Liens avec l'AIPCR

- Plan stratégique 2012-2015
 - Soutient notamment les initiatives liées à la Décennie d'action
 - Trois comités techniques sur le thème Sécurité
 - CT 3.2 Politiques et programmes nationaux de sécurité routière
 - CT 3.1 Conception et exploitation d'infrastructures routières plus sûres
 - CT 3.3 Exploitation des tunnels routiers
 - Deux groupes d'études
 - Groupe de travail sur le Manuel de la sécurité routière
 - Groupe de travail sur la sûreté
 - Les travaux des comités techniques et groupes d'études déjà bien amorcés
- Suivi de la mise en application de la Déclaration par les pays membres





Ensemble,
nous pouvons
sauver des
millions de vies

www.decadeofaction.org